

## Commune d'AILLY-SUR-NOYE

### Conseil Municipal du 28 février 2024

### Extrait du registre des délibérations

n°2024-02-28-07

<b>Date de la convocation</b>  21/02/2024
Convoqués : 23 Présents : 15 Représentés : 2 Absents : 6
<b>OBJET :</b>
<b>Administration générale</b> -
<b>Election des délégués</b> -
<b>Syndicat intercommunale de Soins Infirmiers du Sud Amiénois (SISA)</b>

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-huit février à vingt heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Pierre DURAND, Maire de la Commune.

**Étaient présents :** Mesdames et Messieurs, Pierre DURAND, Nicolas BLIN, Jean-Noël LECOINTE, Catherine CATHELY-WANTIEZ, Maryse-Corinne ROSE, Gérard LEROY, Sonia DOUAY, Pascale GIRARD, Annie COCHET, Frédéric PINOIT, Céline TAMPIGNY, Richard BENOIT, Patrick BERMOND, Edith DELBEY, Vincent DAINE

**Étaient représentés :** Anne-Marie LATEUR par Maryse-Corinne ROSE, Christine BOURDELLE-PATRICE par Pierre DURAND

**Étaient absentes excusées :** Marie-Hélène MARCEL

**Étaient absents non excusés :** Marylène FRANZ, Karine PAGEAU, Sébastien VILLAIN, Tristan ROUSSEL DASSONVILLE et Paulo MARCELO

Monsieur Jean-Noël LECOINTE est désigné secrétaire de séance.

Monsieur le Maire expose :

Par délibération du 25 janvier 2024, le conseil syndical du SISA a approuvé une modification de ses statuts. La nouvelle rédaction de l'article 6 des statuts stipule « le syndicat est administré par un conseil d'administration, composé pour chaque commune d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant ».

Lors de la séance du conseil municipal du 31 juillet 2020, les membres ont élu deux délégués titulaires et un délégué suppléant.

En conséquence, il est nécessaire d'élire un délégué titulaire et un autre suppléant pour représenter la commune d'Ailly-sur-Noye au sein du comité syndical du Syndicat Intercommunal de Soins Infirmiers du Sud Amiénois.

A l'unanimité, les membres du conseil municipal décident de voter à main levée, pour l'élection d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant.

Sont candidates :

- Madame Christine BOURDELLE, en qualité de délégué titulaire,
- Madame Céline TAMPIGNY, en qualité de délégué suppléante.

Nombre de votants : 17

Nombre de suffrages exprimés : 17

Nombre de voix :

- Madame Christine BOURDELLE, en qualité de délégué titulaire : 17 voix
- Madame Céline TAMPIGNY, en qualité de délégué suppléante : 17 voix

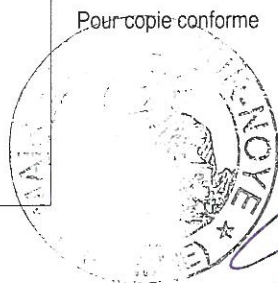
**LE CONSEIL MUNICIPAL**

a désigné :

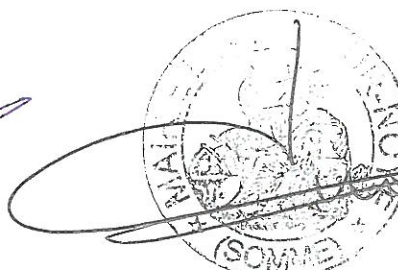
- Madame Christine BOURDELLE, en qualité de délégué titulaire,
- Madame Céline TAMPIGNY, en qualité de délégué suppléante.

Fait et délibéré ce jour, mois et an que dessus et ont signé au registre tous les membres présents

Pour copie conforme



Le secrétaire de séance  
Jean-Noël LECOINTE



Le Maire  
Pierre DURAND